

Nombre de membres

Adhérents au CM ----- 15
En exercice ----- 15
Qui ont pris part à la délibération -- 13

Date de la convocation ----- 10 juin 2021

Date d'affichage ----- 11 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept juin à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'espace Boulinguez, sous la présidence de M. Michel BORREWATER, Maire.

Mmes : C. CHARLOT – V. DELERUE – C. DELHAIZE – C. HERMANT – V. GAUTIER

Mrs. : M. BORREWATER – C. CALOONE – Ph. COUCHE – E. DECLEIR – N. DELECLUSE – S. DIDRY – J.J. LESAFFRE – J.C. RUHANT

Excusés : Mme V. JACINTO (procuration donnée à V. GAUTIER) – Mr F. COQUEREL (Procuration donnée à C. CALOONE)

Mme Michèle COURTI a été nommée secrétaire

DELIBERATION CONCERNANT L'ENSEMBLE DES MODIFICATIONS DES SIX P.L.U. (PLANS LOCAUX D'URBANISME) APPROUVES EN DECEMBRE 2019 – N° 2021-06-17.04

À l'occasion des procédures de révisions des six PLU adoptés en décembre 2019 et entrés en vigueur le 18 juin 2020, un certain nombre d'engagements ont été pris par la MEL, notamment suite à l'enquête publique et des demandes qui en ont résulté. De légers ajustements des PLU ont été envisagés pour porter le dynamisme territorial et économique et une procédure de modification des PLU a été proposée pour procéder aux ajustements.

Ces projets de modification ont fait l'objet d'une concertation préalable en ligne du 4 mars au 4 avril 2021.

En son article L 153-36, le code de l'urbanisme précise que le PLU peut être l'objet d'une procédure de modification s'il est décidé de modifier le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation.

Ces 3 dernières années, le territoire métropolitain s'est agrandi par 2 fois : la première fois en janvier 2017 lors de la fusion avec l'ancienne Communauté de Communes des Weppes et la seconde en mars 2020 avec l'ancienne Communauté de Communes de la Haute-Deûle.

Ainsi, en parallèle du PLU intercommunal, qui porte sur les 85 communes historiques de la MEL, a été engagée la révision générale de 5 PLU sur les communes de Aubers, Bois-Grenier, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem-en-Weppes qui ont rejoint la MEL en 2017. En décembre 2019, le Conseil Métropolitain a approuvé six PLU, couvrant ainsi l'ensemble du territoire métropolitain à cette date.

Pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes de la Haute-Deûle (CCHD) ayant intégré la MEL en 2020 (Allennes-Les-Marais, Annoeullin, Bauvin, Carnin et Provin), les PLU communaux existants restent d'actualité. La MEL est donc désormais couverte par 11 PLU.

Monsieur le Maire présente les modifications principales proposées sur les PLU 2019 sur l'ensemble des communes et plus particulièrement les modifications demandées et retenues pour le PLU de la Commune.

Le Conseil Municipal **approuve les modifications du PLU par 15 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention**

Certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire
M. BORREWATER

